



Les premiers gestes pour accompagner pédagogiquement un EANA isolé dans sa classe

■ LE PROFIL D'UN ÉLÈVE ALLOPHONE NOUVELLEMENT ARRIVÉ

La spécificité de l'élève allophone nouvellement arrivé (EANA) est d'avoir commencé sa scolarité dans un autre système scolaire et dans une autre langue que le français. L'enjeu pour lui est de réussir à transférer ses acquis antérieurs dans notre École et dans une nouvelle langue qu'il ne maîtrise pas encore. Ce temps d'adaptation sera plus ou moins long en fonction :

- de son niveau d'étude et de son parcours scolaire antérieur (avec ou sans rupture) ;
- du système scolaire de son pays d'origine, plus ou moins éloigné des attendus du système éducatif français (les programmes pouvant être différents) ;
- du degré d'éloignement entre sa langue première et le français (construction grammaticale, phonétique, lexicale ; systèmes d'écriture) ;
- de ses conditions d'arrivée et de vie en France (souhaitées, imposées, accompagné de sa famille ou isolé, etc.).

Parmi ces élèves certains peuvent avoir été scolarisés dans des systèmes scolaires aux attendus et aux méthodes pédagogiques différents de ceux du système éducatif français : rapport à l'enseignant, importance de l'expression orale dans les apprentissages, typologie des activités et des écrits académiques, etc.

Il sera donc essentiel de commencer par repérer les compétences scolaires mais également les compétences acquises de manière informelle transférables à l'École (compétences plurilingues orales ; autonomie ; responsabilité ; compétences techniques ; compétences psychosociales, etc.) ;

Pour mieux identifier les besoins et les compétences déjà acquises de votre élève, quelques incontournables :

Repérer les langues connues par l'élève

Connaître le répertoire langagier de l'EANA permet d'anticiper sur les erreurs prévisibles dues à des interférences logiques en cours d'apprentissage entre le français et leur langue d'origine. Il est important de s'informer sur :

- la/les langue(s) parlée(s) à la maison ou dans le pays d'origine ou au cours du parcours migratoire ;
- la langue de scolarisation antérieure (Celle-ci peut être différente de la/des langues parlées à la maison), son système d'écriture ;
- éventuellement, les langues apprises durant le cursus scolaire ;
- La maîtrise éventuelle de l'alphabet latin ;
- Si l'élève a été scolarisé dans une autre écriture (alphabétique ou non) il se peut qu'il ne maîtrise pas l'alphabet latin s'il n'a pas appris l'anglais, l'allemand ou une langue latine (français, italien, espagnol, portugais, roumain).

Cette démarche aide à distinguer un trouble du langage d'une influence de la langue première, logique en cours d'apprentissage (interférence). Quelques exemples concrets sont présentés en [annexe 1](#)

Plus l'élève maîtrise de langues différentes, plus facile sera l'acquisition d'une nouvelle langue.

Pour mieux connaître la langue première de scolarisation antérieure de l'élève : Site « Langues et grammaires du Monde dans l'Espace Francophone », <https://lgidf.cnrs.fr/>; **Les langages de l'Humanité**, Michel Malherbe, 2010, collection Bouquin, Édition Robert Lafont

Quels enjeux pour l'élève ?

L'acquisition du français en tant que langue seconde de scolarisation pour communiquer au quotidien mais, surtout, pour réussir sa scolarité en France : compréhension et production orales et écrites des activités dans toutes les disciplines ; compréhension des codes scolaires français.

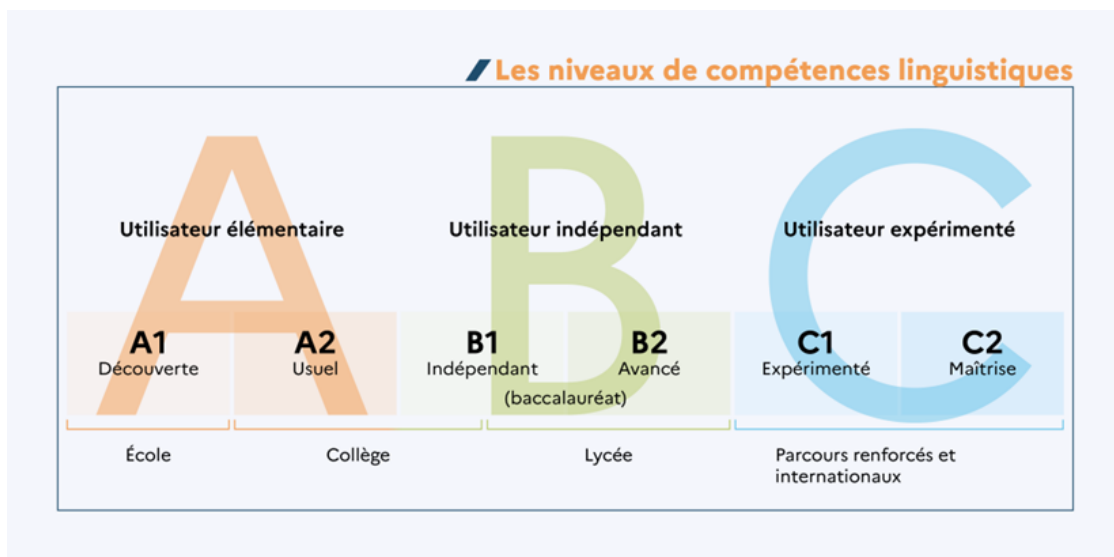
Le développement de l'ensemble de ces compétences lui permettra d'acquérir l'autonomie nécessaire pour réussir.

Capsule vidéo, « [comprendre la distinction français langue seconde/français langue de scolarisation - Flsco késako- Prendre en charge un EANA en classe](#) », CASNAV et CANOPÉ de Bordeaux.

Comprendre ce qui peut être demandé à l'élève en fonction de son niveau de maîtrise du français de communication selon le CECRL.

Le référentiel du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) permet :

- d'évaluer le niveau d'acquisition du français de communication de l'élève ;
- de rendre accessibles les documents pédagogiques distribués en classe en fonction notamment du niveau de langue ;
- d'adapter ses exigences et son évaluation au niveau de langue de l'élève.



Vous trouverez en [annexe 2](#) un tableau descriptif des compétences clés des niveaux A1-1 à B1 ainsi qu'un exemple d'adaptation d'un exercice et de production d'élèves en fonction de leur niveau de maîtrise de la langue française.

Un élève qui a atteint le niveau B1 est considéré comme autonome en classe.

■ ACCUEILLIR UN EANA ET SA FAMILLE DANS L'ÉCOLE

Dans un premier temps, l'élève allophone et sa famille doivent être accueillis dans un cadre rassurant et bienveillant. Ils doivent apprendre le fonctionnement d'une école française, qui est différent de celui de son pays d'origine. Ce premier accueil relève des choix d'organisation de l'école. Il peut être mené par le directeur et/ou l'enseignant. Un exemple de fiche de 1^{er} accueil et de guide de 1^{er} entretien est disponible [en annexe 3](#).

Pour ce premier accueil différentes démarches et ressources peuvent être envisagées :

- Présenter le fonctionnement et le personnel de l'école en organisant éventuellement une visite lors de son inscription : « [L'arrivée d'un élève dans une école ou un établissement](#) », capsule vidéo CANOPE Bordeaux ;
- Expliquer les horaires de l'école et l'emploi du temps de l'élève ;
- Présenter le dispositif OEPRE « [ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants](#) » s'il en existe un dans votre école ou dans votre secteur ;
- Des livrets d'accueil bilingues décrivant le système scolaire français sont disponibles sur la page « [scolarisation des EANA](#) » sur Éduscol ;

- Vidéos disponibles en 10 langues : « [L'école expliquée aux parents](#) », Onisep ;
- Pour faciliter l'accueil : page « [Accueil des élèves et de leurs familles](#) » site du CASNAV de Paris ;
- [Questionnaires d'accueil des familles allophones en plusieurs langues](#), CASNAV de Marseille.

Lors de l'arrivée de l'élève et de sa famille s'assurer auprès de la direction de l'école qu'un temps de positionnement pédagogique initial est prévu. Celui-ci doit permettre de mieux comprendre et connaître le profil et le parcours scolaires de l'EANA. L'élève est obligatoirement inscrit dans le cycle correspondant à sa classe d'âge. Pour toute question concernant ces modalités d'accueil et de positionnement pédagogique, contacter le CASNAV de son académie.

[L'annuaire des CASNAV](#) est disponible sur Éduscol.

■ ACCUEILLIR L'EANA DANS SA CLASSE

Points de vigilance

Laisser le temps d'adaptation nécessaire à l'élève est prioritaire pour qu'il puisse s'habituer à son nouvel environnement, se construire des repères et se sentir en sécurité au sein de l'école.

Tenir compte de la fatigue imposée par une exposition constante au français durant la journée de classe.

Dans un premier temps, l'élève est dans une posture de réception et d'écoute. Cette phase d'acquisition doit être accompagnée par des sollicitations progressives et adaptées (encourager les prises de parole, favoriser les échanges avec ses pairs par des travaux en petits groupes, autoriser la prise de notes dans sa langue d'origine et l'utilisation d'un outil de traduction, etc.).

Il sera essentiel de commencer par repérer non seulement les compétences scolaires, mais aussi les compétences acquises, de manière informelle, transférables à l'École (compétences plurilingues, notamment orales ; autonomie ; responsabilité ; compétences techniques ; compétences psychosociales, etc.)

Installer l'élève dans la classe :

- Préparer les élèves à l'arrivée d'un nouvel élève ne parlant pas encore la langue française ;
- Favoriser un tutorat volontaire par un ou deux élèves de la classe pour faciliter les échanges avec ses pairs et l'acquisition des rituels de la classe et des gestes scolaires. Exemple de contrat [tuteur/tutoré](#) ;
- Lui attribuer une place stratégique, éviter le fond de la classe ;

- Accueillir l'élève par quelques mots de bienvenue et le présenter à la classe en expliquant qu'il arrive d'un autre pays et ne parle pas français (éventuellement utiliser un planisphère, etc.) ;
- Lui expliquer l'organisation de la journée de classe (emploi du temps ; récréations; temps du déjeuner) ;
- Échanger régulièrement avec l'élève, surtout à partir du cycle 3, pour savoir ce qu'il a déjà appris ;
- Être attentif à son ressenti au sein de la classe, particulièrement durant les premières semaines.

Privilégier la communication orale dans un premier temps

- Valoriser et encourager la prise de parole de l'élève, y compris dans sa langue première, en privilégiant le contenu de son discours et non la forme. Il doit pouvoir répondre à une sollicitation ou manifester sa compréhension en se sentant légitimé et sécurisé ; L'encourager à répondre à une sollicitation, manifester sa compréhension ou demander une reformulation en se sentant légitimé et sécurisé ;
- Valoriser oralement les connaissances et compétences qu'il a acquises antérieurement ;
- Diversifier/adapter les supports pédagogiques pour susciter le langage et l'interaction en classe ;
- Proposer des documents audio ou audiovisuels pour stimuler la compréhension orale, par exemple sur [TV5monde](#) et [Lumni](#) ;
- Proposer des supports accessibles en version audio (s'informer sur les ressources disponibles auprès des CASNAV) ;
- S'assurer que l'EANA a bien saisi l'essentiel d'une consigne dans le flot d'oral continu au sein de la classe (parmi les interactions avec les autres élèves, anecdotes, etc. –cf. doc Joint) ;
- Noter au tableau les mots, les étapes, les points les plus importants.

Rendre accessible la compréhension des supports écrits

- Accepter le recours à l'écriture en langue 1re de scolarisation pour que l'élève puisse développer des stratégies d'apprentissages, se construire son propre glossaire, penser dans sa langue dans un premier temps, etc. ;
- Faciliter l'accès à un imagier ou à un dictionnaire bilingue en fonction de l'âge de l'élève ;
- Proposer un support écrit simplifié en fonction du niveau en français de l'élève (A1, A2 ou B1) : réduction des documents écrits, mots clés soulignés ;
- Compléter les documents écrits par des supports iconographiques adaptés à l'âge de l'élève ;

Vérifier que l'élève sait lire et interpréter tout support iconographique utilisé durant le cours : cartes, graphiques, tableaux, etc. ;

Quel que soit le niveau de classe, ritualiser des repères visuels évolutifs en lien avec les premiers besoins et les progrès de l'élève : pictogrammes (consignes ; disciplines, etc.) ; sous-mains (nombreux exemples sur les sites des CASNAV); affichages.

Si l'élève maîtrise un geste graphique lisible et segmenté, on ne lui imposera pas l'écriture cursive dans un premier temps. Par contre il est indispensable d'entraîner l'élève à la reconnaissance de lecture dans les trois formes d'écriture (minuscules et capitales en script ; minuscules en cursive).

Les « 3 temps » : une démarche pouvant être adoptée avec les élèves allophones nouvellement arrivés

Les cours pourront être pensés selon une organisation ritualisée en trois temps contractualisée avec l'élève et explicitée à tous les élèves de la classe :

- Un premier temps où l'élève participe aux activités de la classe avec des adaptations. (Cette modalité est à privilégier, dans la mesure du possible.).
- Un deuxième temps où l'élève travaille de façon individuelle, en binôme ou en groupe de besoin.
- Un troisième temps, limité, où l'élève est autorisé explicitement à se mettre en retrait des activités de la classe lorsque l'objet du cours n'est pas adapté à son niveau de maîtrise du français.

(lectures en autonomie, jeux pédagogiques, activités sur logiciel...)

La structuration de ces 3 temps peut varier en fonction du profil de chaque élève.

D'après *Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire*, collection Cap sur le français de la scolarisation, CANOPÉ, 2014, Jean Marie Frisa

Évaluer les compétences de l'élève

Un EANA doit être évalué comme tout autre élève de la classe. Cette évaluation doit être adaptée pour aller au-delà de ses difficultés linguistiques et mettre l'élève dans des conditions de progression d'apprentissage.

Dans une démarche d'évaluation positive, il est pertinent de proposer des évaluations adaptées en échelonnant un désétayage progressif au fil du temps. Les conditions et les attendus seront adaptés à son niveau de maîtrise du français.

Quelques exemples d'adaptation possible :

- Alléger la tâche si celle-ci implique une maîtrise de la langue supérieure à ses compétences ; cf. exemples en annexe 1 ;
- Lui laisser accès à des outils en français ou en langue première (sous-main, imagiers, dictionnaire bilingue, etc.)

- Donner du temps supplémentaire (= temps de « compensation linguistique »);
- Autoriser la dictée à l'adulte ou à un tiers ;
- Pondérer les critères d'évaluation de la compréhension des contenus sans se focaliser sur une maîtrise imparfaite de la langue ;
- Évaluer les compétences transversales (lecture de supports iconographiques ; autonomie, capacité à coopérer ; compétences psychosociales)

Capsule « [Évaluer : Prendre en charge un élève allophone en classe](#) », CASNAV et CANOPÉ de Bordeaux.

■ POUR ALLER PLUS LOIN

- Fiches pratiques pour [accompagner les EANA en école élémentaire](#), CASNAV de Lille ;
- [Tableau des étayages et aménagements en classe ordinaire](#), CASNAV de Besançon ;
- Ensemble [des capsules vidéo du CASNAV de Bordeaux](#) ;
- [Développer des gestes professionnels dans l'accompagnement des EANA en mathématiques](#), CASNAV de Versailles,

Sur Éduscol, page « [ressources pour l'accueil et la scolarisation des EANA](#) » :

Des fiches repères

- 4 fiches pour réussir l'accueil à l'école ou en établissement
- Dix idées reçues sur l'apprentissage de la langue française,
- « [Repères sur l'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés en classe ordinaire](#). Développer des pratiques de différenciation pédagogique »,

Des parcours M@gistère à suivre en autonomie

- [Parcours M@gistère](#) CASNAV de Paris sur l'inclusion des élèves allophones dans les disciplines

Des **formations de Français Langue Seconde, organisées et animées par les CASNAV** sont inscrites dans les plans de formations départementaux et académiques. Elles permettent à tout enseignant de se préparer, s'il le souhaite, à l'examen de **Certification complémentaire FLS** organisé annuellement dans chaque académie (Note de service N° 2019-104 du 16-7-2019, « Modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires »).